

Interviendront en séance plénière :

Sophie Auillé

Béatrice Cano

Marie-Hélène Devoisin

Manuel Hernández García

Guy Le Gaufey

Jean-Louis Sous

Inscriptions sur place

Entrée : 40 €



elp

29, rue Madame 75006 Paris

elp8@wanadoo.fr

www.ecole-lacanienne.net

école lacanienne de psychanalyse école lacanienne de

Passe le temps passe

Samedi 12 novembre 2005

de 10 heures à 18 heures

MAISON DE L'EUROPE

35, RUE DES FRANCS BOURGEOIS 75004 PARIS

« C'est un échec, cette passe » : ainsi s'exprimait Lacan en 1978. Qu'entendait-il par là ? Il n'a pas tardé à le dire : échec en ce que, de ces passes, il attendait un savoir. Or loin d'avoir mis fin à cette expérience à ce moment-là, il l'a maintenue active jusqu'à la dissolution de l'AFP, lui-même y étant membre permanent du jury d'agrément. En n'arrêtant rien en dépit d'un constat si négatif, aurait-il laissé de côté sa propre demande de savoir ?

Lors de sa fondation, l'école lacanienne de psychanalyse a, pour sa part, clairement indiqué que sa reprise du dispositif ne visait pas spécialement un gain de savoir : « Donner au procès de la passe pour finalité l'obtention d'un savoir revient à mettre le savoir en position de produit de ce procès, donc à prendre toute passe effective dans les filets du discours de l'hystérique. » Dans ce cas, pourquoi poursuivre ? Est-ce pour permettre à tel ou tel d'éprouver qu'il « ne s'autorise que de lui-même... et de quelques autres » ?

Il n'y a là aucune inconvenance, car seul un tiers peut apprécier si, oui ou non, quelqu'un s'autorise de... soi-même ? un « soi-même » qui ici, ne va pas ; « lui-même » aurait été bien préférable, mais alors, ce « lui-même » aurait, dans cette phrase, désigné le tiers, et tout le sel de la Proposition se serait évanoui. Cette difficulté lexico-grammaticale irait-elle au vif du propos ?

La production de ce tiers (passeurs et désignateurs de passeurs), dans son lien à l'école qui seule rend possible la passe et qui donc s'en trouve affectée, voilà le *quid*. Ici les chemins divergent, et le texte de 1967 ne suffit pas – n'a jamais suffi – à régler ce point hautement contradictoire.

La liste est longue aujourd'hui des innovations prises par les uns et les autres à cet endroit, du moins pour les groupes qui ont accepté de reconduire l'expérience de la passe. Ceux qui l'ont rejetée ont le plus souvent été pris dans la vague éthique qui a déferlé sur le milieu psychanalytique ces vingt dernières années. Rien d'étonnant à cela : à défaut d'une mise à l'épreuve de la question de l'autorisation, les justifications s'amoncellent et triomphe le Bien.

La visée de la passe, quant à elle, n'est pas si claire, ce qui peut être, au demeurant, une de ses qualités au regard d'une pratique ? la psychanalyse ? plus assurée de sa méthode que de ses buts. Mais cette opacité, renforcée d'une discrétion indispensable à sa tenue, menace la passe de n'être plus qu'une survivance, témoin d'un temps révolu.

Déployer les enjeux de cette expérience, tenter d'en mesurer la pertinence actuelle, en appelle à un débat public. Tout au moins est-ce là aujourd'hui le pari de l'*e/p*. Vingt-sept ans après son « échec », la passe poursuit ici et là son chemin. Mais comment ? Renouvelée ? Dénaturée ? Épurée ? Fossilisée ? Serait-elle, cette passe, strictement solidaire de la demande que lui adressait Jacques Lacan ? Si l'on devait en convenir, alors oui, son échec serait pleinement confirmé. Comment, sinon, par une passe désormais délestée de cette demande, questionner le « s'autoriser » ?

« Este pase es un fracaso » : así se expresaba Lacan en 1978. ¿Qué entendía él por eso? No tardó en decirlo: fracaso en cuanto a que él esperaba, de esos pases, un saber. Ahora bien, lejos de haber puesto fin a esta experiencia en ese momento, la mantuvo activa hasta la disolución de la AFP, siendo él mismo un miembro permanente del jurado del pase (*jury d'agrément*). Al no detener nada, a pesar de una constatación tan negativa, ¿habrá dejado de lado su propia demanda de saber?

En el momento de su fundación, la *école lacanienne de psychanalyse* indicó claramente, por su parte, que al retomar el dispositivo no buscaba especialmente una ganancia de saber. « Dar por finalidad al proceso del pase la obtención de un saber equivale a colocar al saber en posición de producto de este proceso, por lo tanto a tomar todo pase efectivo en las redes del discurso histórico. » En ese caso, ¿para qué proseguir? ¿Tal vez para permitir que alguien experimente que él « no se autoriza más que por él mismo... y por algunos otros »?

No hay en ello ningún inconveniente, pues sólo un tercero puede apreciar si en efecto alguien se autoriza por... sí mismo – un « sí mismo » que aquí, no conviene; « él mismo » hubiera sido claramente preferible, pero entonces, ese « él mismo » hubiera designado al tercero en esta frase, y todo el picante de la Proposición se hubiera desvanecido. ¿No va esta dificultad léxico-gramatical a lo candente de la frase?

El *quid* está en la producción de ese tercero (*passeurs* y designadores de *passeurs*) en su lazo con la escuela, que es lo único que hace posible ese pase y que por lo tanto se encuentra afectada por él. Aquí los caminos divergen, el texto de 1967 no basta – nunca ha bastado – para solucionar este punto altamente contradictorio.

Hoy la lista de las innovaciones introducidas al respecto por unos y otros es larga, al menos entre los grupos que han aceptado proseguir la experiencia del pase. Aquellos que la han rechazado, muy a menudo han sido envueltos por la ola ética que ha roto sobre el medio analítico estos últimos veinte años. Nada hay de sorprendente en ello: a falta de poner a prueba la cuestión de la autorización, las justificaciones se amontonan y triunfa el Bien. Aquello a lo que apunta el pase en sí mismo no es nada claro; algo que puede ser, viéndolo bien, una de sus cualidades respecto de una práctica – el psicoanálisis – más segura de su método que de sus objetivos. Pero esta opacidad, reforzada por una discreción indispensable para su sostenimiento, amenaza con convertir al pase en un sobreviviente, en un testigo de tiempos ya pasados.

Desplegar aquello que está en juego en esta experiencia e intentar ponderar su pertinencia actual, convoca a un debate público. Al menos hoy esa es la apuesta de la *e/p*. Veintisiete años después de su « fracaso », el pase sigue su camino. Pero ¿cómo? ¿Renovado? ¿Desnaturalizado? ¿Depurado? ¿Fosilizado? ¿Acaso este pase es estrictamente solidario de la demanda que le dirigía Jacques Lacan? Si se conviniera en ello, entonces sí, su fracaso estaría plenamente confirmado. ¿Cómo interrogar el "autorizarse" sino por un pase que ya no cargue el lastre de esa demanda?